

**Compte-rendu de la réunion
du Conseil Municipal
du 17 décembre 2007 à 20h30**

Présents : MM. BLOND, BUISSON, MAZEAU, FAURE, GARREAU, CHALARD, RIFFAUD, PATAUD, LAGARDE, LE PECULIER, LUCHON, Mmes BOUGOUIN & LAMONERIE

Excusés :

Absent : MM. BRUN

Procuration : Néant

Secrétaire : M. GARREAU

1-Construction gendarmerie

Suite à la réunion proposée par le Groupe MONTANEA qui a eu lieu à Nieul en présence de MM. Faure & Chalard où l'opérateur avait expliqué comment son groupe gérait les constructions de gendarmerie, la Commune lui avait fait une proposition de vente du terrain à 13€/m². M. ARCAUTE, au nom de MONTANEA a accepté cette proposition. Le Conseil Municipal entérine donc la décision.

2-Voirie : convention MAD des services à la CCVG

M. BLOND explique le principe de cette convention qui a pour but le partage du personnel et du matériel entre la CCVG et les Communes pour les travaux de voirie. Le conseil accepte.

3-Vente de terrain : projet zone commerciale

Lors de la dernière réunion du CM du 22/10/07, le Conseil proposait de vendre le terrain à ACCES IMMOBILIER pour un montant de 160 000€. L'intéressé a répondu en faisant une proposition à 130 000€. Cette proposition est acceptée par le Conseil.

4-Achat maison de Mme JARRAUD à Clareuil

Cette maison appartenant à la CCVG (don de Mme Jarraud) est en cours de réhabilitation. La CCVG fait une proposition de vente à la Commune pour un montant de 50 000€, valeur des travaux déjà effectués. Les travaux à terminer sont estimés à 210 000€. Cela ferait 2 logements à louer. Le Conseil donne son accord de principe.

5-Achat « La Ribière » aménagement de sécurité

Pour cet aménagement de sécurité, 27 m² sont à acheter à M. PUIS, qui les propose pour 1€ symbolique. Frais de géomètre et de notaire à la charge de la Commune. Le conseil donne son accord.

6-Achat terrain « Monument du Dr Descubes » régularisation emprise

Ce terrain donné à la Commune il y a de nombreuses années, pour l'édification du monument, n'a jamais fait l'objet d'un changement de propriétaire et se trouve aujourd'hui encore propriété de M. DUBANT. Une régularisation de l'emprise est à faire. Le conseil donne son accord. Le Maire propose ensuite l'achat des domaines privés dans cette « cour ». Il faudra convoquer les riverains.

7-Achat bien sectionnaire « Chez Levrault » 2^{ème} fois

Cette demande qui n'a pu aboutir précédemment fait l'objet d'un deuxième dépôt de la part de MM. MORANGE & RAFFIER. Le conseil propose de vendre à hauteur de 0,50€/m². Les frais de notaire et de géomètre sont à leurs charge.

8-Achat terrain « La Grange » régularisation emprise

Une servitude a été goudronnée, une régularisation de l'emprise est nécessaire. Il faut acheter les emprises et demander le classement en voie communale.

9-Vente terrain « Maison Neuve » à ILP

M. KOWALSKI propose d'acheter le terrain restant derrière le projet de maison funéraire de l'entreprise BARBIER. Le conseil donne son accord et le lui propose au même prix que M. BARBIER soit 3€/m².

10-Tarifs 2008

Bascule publique : sans changement

Droits de place : sans changement

Projets éducatifs : sans changement

Restaurant scolaire : 1,90€/enfant 4,20€/adultes au 01.01.2008

Concessions cimetièrre : sans changement

Salle des fêtes : tarifs à revoir, cuisine à mettre systématiquement à disposition, caution réévaluée à 300€, nouvelle caution pour la clé (nouveau système) 100€.

11-Location bâtiment Lagarde

A voir ultérieurement

12-Questions diverses

- Affaire Féréol : faire une lettre à la Perceptrice pour connaître les démarches qu'elle a fait.
- Assistance juridique à reconduire en 2008
- Contrat M. BOULEGUE à prolonger
- Virements de crédits
- Bâtiment Marsaud : voir pour aménagement des anciens bureaux des 1^{er} et 2^{ème} étage.

Fin de séance à 22h30.